

Compte rendu de la réunion de la Coalition trinationale pour une éducation publique

Réunion tenue à Vancouver le 27 janvier 2007 dans les locaux de la Fédération des enseignantes et des enseignants de Colombie-Britannique (*British Columbia Teachers' Federation Headquarters – BCTF*). Étaient présents une trentaine de personnes déléguées du Canada en provenance du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique, des États-Unis en provenance de Seattle, de New York, de Los Angeles et du Mexique en provenance de la section 22 d'Oaxaca, de la section 9 de Mexico et des syndicats d'universités UAM, UNAM et Chapingo.

Résolution adoptée par la Coalition à l'occasion de sa rencontre de planification stratégique concernant la situation à Oaxaca,

En vue de la conférence prévue en 2008 de la coalition, il fut convenu de mettre en place le plan d'action suivant concernant la lutte des enseignantes et des enseignants d'Oaxaca :

Campagne en appui aux enseignantes et aux enseignants d'Oaxaca

1. Il est résolu de continuer à exercer une pression sur le gouvernement Mexicain afin d'arrêter la répression des enseignantes et des enseignants, pour la libération de tous les prisonniers politiques, pour la levée de tous les mandats d'arrestation contre les enseignantes et les enseignants d'Oaxaca et de punir les responsables pour la disparition et l'assassinat d'enseignantes, d'enseignants et de personnes citoyennes du peuple d'Oaxaca.
2. Comme membres de la Coalition trinationale, nous nous opposons à toute ingérence externe au processus démocratique de la section 22 et à toute création de section enseignante parallèle dans la région d'Oaxaca, qui doit être considérée comme illégitime. Nous demandons également au comité exécutif du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) de respecter le processus démocratique de la section 22.
3. Comme membres de la Coalition trinationale, nous soutenons les demandes du peuple d'Oaxaca en vue de chasser le gouverneur de l'État.
4. Nous convenons d'utiliser la prochaine rencontre des sections de l'Internationale de l'Éducation dans les pays de l'OCDE qui aura lieu à Vancouver du 12 au 14 février prochain, la prochaine rencontre du comité exécutif de l'IE qui se tiendra à Berlin du 27 au 29 mars prochain et le prochain congrès de l'IE à Berlin prévu pour la troisième semaine de juillet de cette année, pour entreprendre les actions suivantes :
 - a) de soulever les enjeux de la région d'Oaxaca
 - b) d'inviter le président de l'IE, Thulas Nxesi, à se rendre dans la région d'Oaxaca le plus tôt possible
 - c) d'inviter l'IE à considérer l'appel à une action de solidarité avec la lutte d'Oaxaca
 - d) de demander à l'IE de faire de la lutte des enseignantes et des enseignants d'Oaxaca pour le droit à l'éducation un thème central de la journée mondiale des enseignantes et des enseignants le 5 octobre 2007;

- e) de demander à l'IE de faire des représentations auprès de l'Organisation internationale du travail (OIT) afin que celle-ci enquête sur les violations aux conventions de l'OIT en regard du droit d'organisation et de la liberté d'association dans la région d'Oaxaca

Note 1 : concernant notre correspondance à l'adresse de l'IE, nous devons transmettre copie à Alain Pélissier, membre du comité exécutif de l'IE (pelissier.alain@csq.qc.net).

Note 2 : nous demandons également aux autres organisations, comme le Congrès du travail du Canada de joindre à nous pour participer à ce plan d'action.

5. Nous convenons d'organiser au Canada et aux États-Unis une tournée d'une délégation en provenance de la région d'Oaxaca, comprenant des représentants des parents, des élèves, du personnel enseignant, qui devrait débiter en avril prochain, dans le but de recentrer l'attention sur le Mexique et la situation ;à Oaxaca. La tournée d'un certain nombre de villes américaines et canadiennes devrait culminer dans une intervention auprès des Nations Unies à New York, afin d'y présenter une demande pour l'adoption d'une résolution sur la situation. L'action à l'adresse des Nations Unies devrait, selon les circonstances, se tenir le 1^{er} mai, la journée internationale des travailleuses et des travailleurs, ou le 5 mai, qui correspond à la journée nationale des enseignantes et des enseignants du Mexique.
6. Nous convenons également de demander à toutes les organisations membres de la coalition d'établir une estimation globale de la valeur économique des biens et services, en provenance du Mexique et de la région d'Oaxaca, que les membres de leurs syndicats affiliés peuvent consommer et aussi que les syndicats affiliés eux-mêmes peuvent se procurer. Une compilation des évaluations sera effectuée à la prochaine rencontre de la coalition trinationale à la fin du mois de mars.
7. Nous convenons aussi de mettre en ligne un site internet afin de faire connaître la situation à Oaxaca, de faire écho aux activités de solidarité des syndicats avec la section 22 d'oaxaca, d'indiquer les actions planifiées, d'offrir des outils de mobilisation et d'intervention, tels des documents d'information et des affiches et ce, en anglais, en espagnol et en français. Nous désignons Arturo Ramos, John Ehinger et Dan Leahy pour la coordination.